

de bonne heure dans la matinée, ou par un temps sombre. Un baril de pommes qui ont été exposées au soleil avant la cueillette, même quand il serait transporté de suite dans une cave fraîche, sera exposé à perdre grandement de ses qualités. Si l'on est obligé de faire la cueillette en plein jour et au soleil, il faut laisser les fruits dans les paniers et les tenir à l'ombre dans un lieu bien aéré jusqu'à ce qu'ils se soient tout à fait refroidis ; ce n'est qu'après cela qu'on pourra les porter sûrement en cave.

Pour obtenir de bons résultats, le triage et la cueillette doivent se faire en même temps. Il est vrai que lorsqu'il s'agit de vergers considérables, là où la main d'œuvre expérimentée manque, cela devient assez difficile ; dans un cas semblable, le moyen le plus sûr est de transporter les fruits à mesure sous un abri bien aéré quelconque que l'on aura à sa disposition, où l'assortissage pourra être fait à l'aise par des personnes qui s'y entendent bien.

L'amateur spécialiste qui nous fournit les détails qui précèdent dont nous avons cru bon de faire bénéficier nos lecteurs entre dans des détails assez minutieux sur la manière de cueillir des fruits. Il dit qu'il préfère employer des paniers ou des mannes d'une contenance d'un demi-minot, à deux anses, que l'on vide facilement dans les barils sans froisser les fruits, tandis que les grands paniers d'un minot sont d'un maniement difficile, ce qui expose à les endommager. Pour le transport aux bâtiments, il préfère la brouette au tombereau, parce que le mouvement en est plus doux. Et il termine en constatant qu'en procédant d'après les principes émis plus haut, il a fourni avantageusement sur le marché, tard en hiver et jusqu'au printemps, des pommes que d'autres producteurs ou commerçants avaient dû faire passer pour des pommes d'automne.

La fabrique de sucre de bétterave de Farnham a commencé ses travaux le 7 courant. Pour les cultivateurs comme pour les industriels qui détiennent l'usine, la saison continue à être des plus favorables. Le Baron de Seillières, qui a de grands intérêts dans cette industrie, suit assidûment les travaux de la fabrication.

**A VENDRE**

**UN MOULIN A FARINE ET A CARDE**

Dans la paroisse de St-Cuthbert, comté de Berthier, à quelques arpents de l'église et du dépôt du chemin de fer C. P. R. comprenant trois moulanges et deux cardeurs mis en mouvement par deux roues "Leffel" avec un pouvoir de 16 pieds de tête d'eau, le tout en bon ordre. Prix \$6,000. Comptant \$4,000, balance à six pour cent. Ce moulin est dans un des plus beaux sites du comté de Berthier. Le moulin vaut \$10,000, mais pour de certaines raisons, il est vendu à sacrifice. Pour toutes informations, s'adresser à

**C. E. L. DESAULNIERS,**  
Agent d'Immeubles,  
62 rue St-Jacques.

**La banque Molson**

**Assemblée annuelle des actionnaires.**

La réunion annuelle des actionnaires de la banque Molson a eu lieu à la banque, rue St-Jacques, lundi après-midi, à 3 heures.

M. J. H. R. Molson le président, occupait le fauteuil et l'on comptait aussi parmi les assistants : MM. R. W. Shepherd, vice-président ; J. T. Molson, Henry Hogan, S. H. Ewing, Walter N. Evans, J. Fry Davies, W. M. McPherson, Henry Archbald, E. Archbald, Dancel McCarthy, Sorel, J. Crawford, Henry Spragge, D. McNaughton, F. J. Wolferstan Thomas, gérant général.

Le président a ouvert l'assemblée et a prié M. J. Elliott, le gérant, d'agir comme secrétaire et après la lecture de l'avis de convocation de l'assemblée, le président pria MM. Fry Davies et Walter N. Evans d'agir comme scrutateurs.

**RAPPORT ANNUEL**

Le gérant, M. F. W. Thomas, donna lecture du trente-sixième rapport annuel des directeurs, pour l'année écoulée, comme suit :

Messieurs, — Les directeurs désirent profiter de la 36ème assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Molson, pour présenter leur rapport des opérations de la banque pour l'année finissant le 30 septembre dernier.

Les revenus nets pour l'année, déduction faite des dettes mauvaises et douteuses s'élèvent à \$218,731.04. Sur cette somme ont été payés deux dividendes semi-annuels de 4 pour cent chacun, s'élevant en tout à \$160,000, laissant \$58,731.04, qui jointes à la balance de \$31,747.05, de l'année précédente laissent \$88,478.09 au crédit des profits et pertes. Toutes les succursales de la banque ont été inspectées au moins une fois depuis la dernière assemblée. Les différents employés et officiers de la banque ont continué à jouir de la confiance du bureau de direction et à remplir leur devoir avec zèle.

Dans le cours de l'année des succursales ont été ouvertes à Winnipeg et Calgary, la première est en opération depuis neuf mois et nous avons tous raison d'être satisfaits des succès réalisés. La succursale de Calgary a été ouverte récemment et nous espérons que le développement rapide de cette partie du pays en assurera le succès.

**ETAT GENERAL DES AFFAIRES DE LA BANQUE MOLSON, LE 30 SEPTEMBRE 1891.**

Capital payé.....\$ 2,000,000 00  
Surplus en réserve..... 1,100,000 00

**PASSIF**

Capital payé.....\$2,000,000 00  
Billets en circulation..... 1,838,378 00  
Balance dû au gouvernement fédéral..... 32,421 40  
Balance dû au gouvernement local..... 7,269 09  
Dépôts à demande 4,171,780 58  
Dépôts à terme.. 3,357,576 46  
Balance due aux autres banques Canadienne..... 117,915 49  
Dû à leurs succursales..... 11,738 75  
Dû à des agents étrangers..... 13,316 67  
Dû dans la Grande Bretagne..... 83,863 58  
Profits et pertes.. 88,478 09  
Réserve..... 1,100,000 00  
72me dividende.. 80,000 00  
Dividendes non réclamés..... 2,641 10  
Intérêts, échange etc..... 108,512 03

Autres dettes.....	319 62	
		\$18,014,210 86
<b>ACTIF</b>		
Espèces.....	\$ 184,807 81	
Billets Dominion.	531,508 25	
		\$ 716,314 06
Dépôts au gouvernement fédéral pour garantir la circulation.....	42,500 00	
Billets et chèques d'autres banques.....	388,502 66	
Dû par d'autres banques Canadiennes.....	118,996 39	
Dû par des agents étrangers.....	173,536 52	
Débiteures gouvernement fédéral.....	104,375 00	
Valeurs municipales et autres.	119,735 21	
Valeurs Canadiennes, Anglaises et autres.....	429,425 62	
Prêts à demande, actions etc.....	92,675 37	
Billets escomptés et prêts courants.....	10,429,698 81	
Billets en souffrance.....	148,485 60	
Immeubles autres que l'édifice de la banque.....	45,017 04	
Hypothèques sur immeuble vendus par la banque.....	6,792 29	
Édifices, banque et succursale...	190,000 00	
Autres créances..	7,956 29	
		\$13,014,210 86

**COMPTE PROFITS ET PERTE**

Balance de profits et pertes 30 septembre 1890.....	\$ 31,747 05
Profits net de l'année après déduction des frais de direction, de réserve, d'intérêt accumulé, d'échange et provision et mauvaises dettes..	\$ 216,731 04
Dont on a payé le 71me dividende à 4 p. c. le 1er Avril 1891, \$80,000, et le 72me dividende de \$80,000 le 1er Octobre 1891.....	160,000 00
	56,731 04
Laissant au crédit des profits et pertes le 30 septembre 1891.	\$ 88,478 09
Capital de la banque.....	\$2,000,000 00
Réserve.....	1,100,000 00
La Banque Molson. Montréal, 2 octobre 1891.	

Le président a proposé l'adoption du rapport, secondé par le vice-président M. G. E. W. Shepherd. M. J. Crawford fit alors quelques remarques.

Le président dans sa réponse, a fait remarquer que M. Crawford avait déclaré que la Banque avait fait des placements sur les débiteures portant deuxième hypothèque. Il a expliqué que ces débiteures étaient au montant de \$2,500 pour la nouvelle bâtisse du bureau de Commerce. Le président a cru répondre de la manière suivante aux remarques de M. Crawford relativement aux procurations données au directeur :

"Je puis dire personnellement que durant le temps que j'ai été en rapport avec cette banque, savoir, deux ans comme président et dix ans comme vice-président, je n'ai jamais demandé aucune procuration et la Banque n'a jamais faite semblable demande à ma connaissance. Aucune procuration n'a jamais été demandée dans l'espoir ou avec l'intention que des votes pourraient être requis.

Relativement aux plaintes que l'état des affaires n'est pas complet, le prési-

dent a dit : "Je ne le crois pas ; c'est le même état que celui généralement donné par les banques et l'occasion est donnée à tout le monde de demander des questions et d'obtenir des informations. Je crois que toute personne raisonnable ne peut faire autrement que de trouver cet état suffisant. Tous les comptes de la Banque ne peuvent être donnés à une assemblée." Relativement à la demande de M. Crawford quant aux pertes de la Banque, le président a dit : Qu'il n'y aurait aucune objection à mentionner les pertes si cela pouvait servir à quelque chose, mais à quoi servirait aux actionnaires d'apprendre seulement que nous avons perdu dix, vingt-cinq ou cinquante mille piastres. Je ne vois pas ce qu'il y a à gagner.

Le président déclara de plus qu'il croyait le fond de réserve suffisant et égal à celui de toutes les autres banques.

"Pour faire de l'argent il ne faut pas l'enfermer sous clé ou le déposer dans des voûtes, il faut le prêter. Les actionnaires veulent avoir un dividende, et d'où peut-il venir si l'argent n'est pas employé.

M. Crawford a mentionné que nous avions un faible montant avancé sur des prêts sur des stocks ou quelque chose comme cela. Cette Banque fait peu d'affaires.

La motion pour l'adoption du rapport a été approuvée.

M. T. McCarthy a fait la motion suivante, secondé par M. Henry Hogan.

Que les actionnaires présentent des remerciements au président, vice-président et aux directeurs pour l'attention qu'ils ont apporté aux intérêts de la Banque pendant l'année écoulée.

Cette motion a été adoptée à l'unanimité et le président a dit : Je désire en mon nom et au nom du vice-président et du directeur, vous offrir nos remerciements pour la bienveillance dont vous avez fait preuve en proposant et en adoptant cette motion. Je crois devoir aussi vous dire que nous avons fait tous nos efforts pour remplir fidèlement notre devoir. Il me serait peut-être permis de faire quelques remarques au sujet

des affaires générales de la banque, qui ont été avantageuses, sans être extraordinaires. Les revenus ne sont pas tout à fait aussi considérables que ceux de l'année dernière. Il nous a été impossible de payer un dividende semi-annuel de 4 pour cent et de porter au crédit des profits et pertes la somme de \$58,000, qui jointe à celle de \$31,000 de l'année dernière, forment un total de \$88,000. Comme vous le savez si David MacPherson faisait partie du bureau de direction, l'année dernière il a manifesté le désir de se retirer du bureau, à raison de ses fréquentes absences et, par conséquent il ne sera pas candidat pour la réélection des directeurs. Les affaires de ce pays pour l'année écoulée, ont été généralement bonnes comparées aux années précédentes. Les mauvaises récoltes ont sans doute eu leur effet sur les affaires et les difficultés financières de Baring Bros, en novembre dernier, ont aussi beaucoup interrompu les affaires et diminué les profits des banques à raison de l'incertitude des marchés. La perspective pour l'année qui va commencer est excellente. Les récoltes dans le Nord-Ouest dans l'Ontario et même à Québec, sont bonnes et nous pouvons présager une bonne année. La compétition entre les banques est beaucoup plus forte qu'autrefois et les revenus sont nécessairement diminués. L'année dernière le bill McKinley a affecté ma-